

Fiche 5 : Comment recruter un travailleur handicapé ?

Embaucher une personne handicapée, c'est avant tout recruter une compétence. Comme dans toute démarche de recrutement, cela suppose une méthodologie (définition de poste, recherche de candidats, entretien, évaluation) et le recours à des interlocuteurs spécifiques. C'est aussi l'opportunité pour l'entreprise d'envisager différemment sa politique RH.

Les entreprises du secteur privé ont différentes possibilités d'information et d'aide pour recruter une personne handicapée.

Qui peut accompagner une entreprise ?



, assure les missions suivantes :

- Informer, Conseiller et Accompagner les personnes handicapées en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail.
- Informer, Mobiliser et Conseiller les employeurs sur l'emploi et le recrutement des personnes handicapées.

L'équipe Cap emploi (Chargés de mission, psychologues du travail, chargés de relation entreprises..) a pour mission d'accueillir les personnes handicapées, d'identifier les potentiels d'accès à l'emploi par un diagnostic professionnel, de les accompagner sur des projets de formation ou d'emploi et les soutenir dans leur recherche d'emploi.

Concernant les entreprises, Cap emploi est là pour définir les projets de recrutement, mobiliser les aides financières et techniques si nécessaire et servir d'appui dans les démarches administratives. Ces services sont gratuits et financés par l'AGEFIPH, le FIPHFP, la DIRECCTE et Pôle emploi.



, dans le cadre de sa mission de placement, Pôle Emploi informe et assiste les entreprises dans la réalisation d'un plan de recrutement et de formation correspondant à leurs besoins, pour leur permettre de s'acquitter de leur obligation d'emploi.

Alther 16 et 17

Antenne Charente : 11 rue de Bélat, 16000 Angoulême
Tel : 06 30 02 94 96 Mail : c.porcher-alther16-17@oheprometheecharente.fr
Antenne Charente Maritime : 162 boulevard Emile Delmas, 17000 La Rochelle
Tel : 06 21 42 17 58 Mail : d.barbereau-alther16-17@promethee17.fr



- **OHE PROMETHEE CHARENTE** proposent aux entreprises privées et publiques des formations et conseils (déductibles de la contribution) sous forme de sensibilisation et formation des managers, des instances représentatives du personnel et des équipes de travail à la notion du handicap et au recrutement de travailleurs handicapés.

- Certaines **agences de travail temporaire** ont passé des conventions de collaboration avec l'Agefiph. Il suffit que l'entreprise leur signale qu'elle souhaite développer l'emploi des travailleurs handicapés pour qu'elles leur fassent des offres en conséquence.

Tableau des différentes aides pour le recrutement d'un collaborateur

Aides	Montant	Conditions	Majorations et cumul
Prime à l'insertion (PI)	1600 €	CDI ou CDD de plus de 6 mois, de 16h par semaine au moins	Cumulable avec la PIE, la PCD ou le FF
Prime Initiative Emploi (PIE)	6000 €	CDI ou CDD de 12 mois, de 16h par semaine au moins pour des personnes de + de 45 ans ou au chômage depuis 12 mois ou bénéficiaire des minimas sociaux	50% si la personne a plus de 45 ans ou si c'est la première
Prime Contrat Durable (PCD)	3000 €	CDI à la suite de 3 mois de CDD durant les 6 derniers mois	50% si la personne a plus de 45 ans Cumulable avec la PI
L'aide à l'embauche d'un collaborateur issu du milieu protégé ou adapté (AE)	Jusqu'à 9000 € pour une personne issue d'un ESAT 4500 € pour une personne issue d'une EA	CDI ou CDD de 12 mois, de 16h par semaine au moins	Cumulable avec la PI
Le forfait formation (FF)	2000 € pour 70h minimum 4000 € pour 140h minimum	CDI ou CDD de 12 mois, de 16h par semaine au moins	Cumulable avec PIE, PI

Quels contrats sont possibles pour les travailleurs handicapés ?

- ✓ CDI temps plein ou temps partiel
- ✓ CDD temps plein ou temps partiel
- ✓ Intérim
- ✓ Contrats aidés
- ✓ Contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Alther 16 et 17

Antenne Charente : 11 rue de Bélat, 16000 Angoulême

Tel : 06 30 02 94 96 Mail : c.porcher-alther16-17@oheprometheecharente.fr

Antenne Charente Maritime : 162 boulevard Emile Delmas, 17000 La Rochelle

Tel : 06 21 42 17 58 Mail : d.barbureau-alther16-17@promethee17.fr